

## CONFERENCE NATIONALE

sous le thème :

**"Prise en compte de la parole des jeunes dans les prises de décisions politiques à l'échelle locale".**

Rabat – Le 5 décembre 2008

### NOTE DE CADRAGE

Il est certain que la jeunesse marocaine focalise les centres d'intérêt de l'ensemble des acteurs et décideurs publics et privés. L'intérêt pour la jeunesse se justifie, certes, par son importance démographique mais aussi par le fait qu'elle se trouve au centre d'enjeux économiques, politiques et sociaux importants.

La jeunesse marocaine est d'abord en effet, une préoccupation pour le système d'éducation et de formation. Ceci justifie largement le choix de l'Etat marocain à lui consacrer plus de 30% de ses moyens budgétaires annuels, à instituer les réformes qui s'imposent et à inviter le secteur privé à contribuer à cet effort. Cependant, sans remettre en cause l'ampleur des efforts accomplis que ce soit sur le plan budgétaire ou institutionnel, il est reconnu au plus haut niveau de la hiérarchie administrative que certaines difficultés persistent. C'est dire que des efforts supplémentaires sont à déployer.

Le Maroc est aussi préoccupé par l'avenir économique de sa jeunesse. L'économie marocaine doit en effet, être en mesure de pourvoir répondre à la demande des milliers de jeunes lauréats du système éducatifs et de la formation professionnelle et à la demande de milliers de jeunes sans formations. Le Maroc comme l'ensemble du monde Arabe, connaîtra dans les 10 années à venir, l'arrivée la plus massive de jeunes sur son marché du travail de tout son histoire. Le défi est devant nous ! il est d'ampleur nationale, mais aussi internationale. Il concerne à la fois le Maroc, mais aussi les voisins du Maroc, méditerranéens et européens, dont l'avenir est commun.

En dépit de la volonté exprimée et des performances accomplis par l'économie du pays, le chômage des jeunes reste vécu comme un drame à la fois individuel et familial.

La solution est économique et sociale. Elle est aussi d'ordre citoyen ! L'avenir des jeunes ne doit pas se faire sans eux, si l'on veut que le pari soit réussi. Afin de lutter contre leur démobilité (moins de 4% des jeunes participent à des associations et les taux d'abstention des jeunes aux élections sont très élevés) et leur aspiration à quitter le territoire national, il faut tout mettre en œuvre pour les amener à participer à la vie publique que ce soit à travers la voix électorale ou à travers les organisations politiques, syndicales ou de la société civile. S'il est reconnu que le Maroc s'est doté d'un cadre institutionnel favorable à l'expression des libertés individuelles et collectives, il ne reste pas moins que sa jeunesse exprime ouvertement une grande réticence à cette dynamique de participation. Comme c'est le cas pour les dernières législatives, la non participation des jeunes contribue à discréditer le système électoral. De même que les événements dramatiques vécus de temps à autres par le Maroc dévoilent l'ampleur des conséquences de non implication des jeunes dans la vie de la société.

Faisant siens ces constats, le Programme concerté Maroc (PCM), lancé à la fin de l'année 2006, s'est donné comme objectif « d'accompagner la jeunes marocaine à être actrice d'un développement humain solidaire ».

Il est clair que la question de la jeunesse est une préoccupation commune à l'ensemble des acteurs publics et privés. Cependant, rares sont les espaces où ceux-ci mettent en synergie leurs modes de réflexions, leurs analyses des problèmes pour échanger sur les stratégies à mettre en œuvre pour y remédier. A travers les différents outils développés par le PCM, les associations membres n'ont cessé de multiplier les appels dans ce sens. Le constat qui est fait révèle toute la difficulté à impliquer les différents acteurs dans ce processus de concertation.

Aujourd'hui, le PCM se propose d'approfondir la réflexion sur la manière de renforcer la concertation entre la société civile et ses partenaires sur la question de la jeunesse. Pour cela, il a organisé au niveau des territoires du Maroc, quatre conférences locales pour confronter et mettre au débat, les différentes approches de tous les acteurs concernés par la thématique :

- Les associations membres du programme.
- Les élus locaux.
- Les jeunes acteurs du PCM.
- Les consultants universitaires.
- Les représentants des pouvoirs publics.
- Les représentants des partenaires sociaux : entreprises, syndicats.

Ces conférences ont été des moments importants de réflexion, d'échange et de partage de pratiques et d'idées entre ces différents acteurs. Une restitution synthétique des résultats de ces quatre rencontres sera donnée en ouverture de la conférence nationale.

### **Objets de la conférence nationale :**

Transmettre à l'échelle nationale, les recommandations issues des consultations territoriales du PCM sur la meilleure prise en compte de la parole des jeunes et de leur participation à la chose publique locale.

Ouvrir un débat entre les différents acteurs agissant sur cette question, pouvoirs publics, collectivités locales, organisations de la société civile et jeunes citoyens.

Communiquer au niveau national sur la problématique et extraire des débats un certain nombre de préconisations concrètes à intégrer dans l'action de chaque acteur présent et pouvant faire l'objet d'une action de plaidoyer portée par le PCM auprès des décideurs.

### **Objectifs :**

Produire une déclaration / appel à l'issue de la conférence, contenant des constats partagés et des préconisations concrètes à porter auprès des décideurs, des élus, des organisations de la société civile et des jeunes eux-mêmes afin qu'elles soient intégrées dans leurs démarches respectives.

### **Axes de travail :**

- Modalités théoriques et pratiques de prises en compte de la parole des jeunes dans les politiques publiques (locales et nationales) Analyse des contextes juridique et institutionnel locaux : Charte communale – cadres théoriques etc.
- Participation des jeunes à la vie politique (locales et nationales) : approches théoriques de la citoyenneté et enjeux démocratiques de la participation publique des jeunes.
- Enjeux économiques et sociaux de la participation des jeunes à la chose publique : en terme de développement.
- Analyse des expériences des collectivités locales françaises et marocaines dans la prise en compte de la parole des jeunes dans les politiques publiques locales. (présentation de cas concrets)
- Analyse des pratiques associatives dans le domaine. (cas concrets).

### **Déroulement indicatif :**

#### **Plénière :**

a) Séance d'ouverture : Accueil / Présentation du PCM / Cadrage de la conférence.

#### **Plateau :**

b) Restitution de la synthèse des conclusions des 4 conférences territoriales.

c) Interventions : cadrages théoriques et pratiques du sujet. (experts).

d) Présentation des enjeux démocratiques de la participation des jeunes. (universitaire..)

e) Présentation des enjeux socioéconomiques de la participation des jeunes. (idem).

f) Présentation des politiques locales développées par les élus en direction de la jeunesse : approche comparative France et Maroc : Elu de la Ville de Paris (pour la France), élu marocain à déterminer.

**Ateliers : Du théorique au pratique : les agissements des acteurs sur le terrain. Contraintes et réussites.**

Analyse de cas : Action conjointe Société civile – PP – CT en direction des jeunes : succès / Obstacles.  
Débats.

Recommandations.

Séance de restitution : sous forme d'appel.

Clôture.

**Public cible :**

Pouvoirs publics marocains : les principaux ministères concernés : Intérieur (DGCL – INDH)/ Jeunesse et sport, partenaires du PCM (Entraide, MDSFS) etc.

Collectivités locales marocaines : ANCLM / Elus locaux à cibler. (régions du PCM) / Conseils provinciaux (Walis..)

Associations du PCM (leaders associatifs)

Jeunes du PCM (sélection à faire)

Universitaires.

**Organisateurs : Comité d'organisation du PCM :**

- Solidarité Laïque et Bureau exécutif du PCM
- Entraide nationale
- Carrefour associatif (élu transversal du COPIL)
- Jeunes du COPIL
- Cités Unies France
- Consultants accompagnateurs du cycle de conférence : Nadir MOUMNI / Moustapha BOUHADDOU

**Un comité scientifique** est à mettre en place pour travailler sur les contenus : intégrant les consultants du projet entre autres. (constitution du groupe à finaliser).

**Participants (potentiels) :**

- Les Associations membres du PCM (97 potentielles)
- Les représentants des pouvoirs publics (Min. Intérieur, MDSFS, Entraide Nationale, ADS, Education nationale, Santé, Jeunesse etc...)
- Universités (à définir)
- Chambres d'agriculture + Chambre de commerce & industrie.
- Municipalités de Tiznit / d'Oujda / de Rabat / Marrakech / Taroudannt, Agadir / Khémisset etc..
- Conseils provinciaux : Figuig / Grand Casa / etc..
- Collectivités du Nord : Ville de Paris, Conseil général de Seine-St-Denis, Conseil régional PACA, conseil Régional Rhône-Alpes, Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, Ville de Paris, Ville de Romans, Agglomération de Nantes, Ville de Mantes-La-Jolie, Ville d'Aix-en-Provence, Agglomération de Lille etc..
- Organisations internationales et autres coopérations : PNUD, Coop. Espagnole, italienne, GTZ, AFD...

**Programme** : à bâtir.